

Réf. : AVIS N°2024/19/2024.04.23

**OBJET : Note d'intention du GT ESA-ESAHR concernant la création d'une filière propédeutique au sein de l'ESAHR ayant pour objectif la préparation des élèves de l'ESAHR qui le souhaitent à l'entrée dans l'ESA**

### **AVIS DU CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT**

Après avoir délibéré et à l'issue du vote prévu par l'article 16 du règlement d'ordre intérieur, le Conseil général a émis, à la majorité, un avis favorable à la note d'intention dont objet sous rubrique.

La note d'intention est reprise en annexe 1 au présent avis.

Les 8 annexes accompagnant la note d'intention sont reprises en annexe 2 au présent avis.

Proposition qu'en conséquence nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de Madame la Ministre.

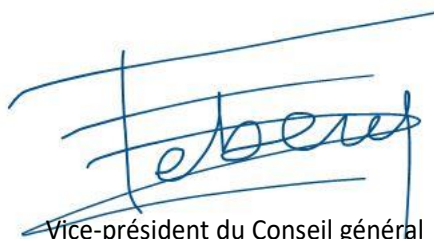
Fait à Bruxelles, le 23 avril 2024

M. Yves DECHEVEZ



Président du Conseil général  
(FELSI)

M. Frédéric DEBECQ



Vice-président du Conseil général  
(CECP)